



Nouvelles de la Vallée du Ponthurin

Bulletin n°100

Peisey-Vallandry, le 10 juin 2025,

Editorial

Chères amies, chers amis,

Numéro 100 : l'occasion de vous parler de l'histoire de l'Association de la Vallée du Ponthurin. Créée en 2002 par trois amis Colette COSSÉ, Vincent HIBON et Jean-François QUEST, l'AVP a été déclarée le 17 décembre 2002 en Sous-Préfecture d'Albertville.

D'emblée, son objet a concerné la protection de l'environnement et du cadre de vie de la Vallée du Ponthurin, considérant que les questions d'avenir devaient être abordées sur l'ensemble de la station de montagne Peisey-Vallandry et de ses villages.

Bien sûr, les questions de l'aménagement de la station, des constructions et des composantes du cadre de vie ont été abordées, mais aussi le développement de la connaissance des atouts environnementaux : faune et flore nous ont semblé devoir être mieux connus.

C'est ainsi que s'est créé notre bulletin, lien entre nous, mais aussi contribution à l'attachement des résidents, hiver comme été, à cette magnifique vallée et à ses habitants.

Le n°1 date du 13 septembre 2003 : il évoquait alors les mutations en cours : création du Vanoise Express, construction du Club Med et de l'Orée des Cîmes, projet de liaison routière avec les Arcs. A chaque fois, et au-delà de nos rencontres régulières avec les élus et de notre participation aux instances locales comme le Comité Local de Développement, nous avons porté la voix des propriétaires, allant jusqu'à mener de sérieux combats (tel celui de la route de secours) contre la dégradation de notre cadre de vie,

Notre reconnaissance comme Association agréée en matière d'urbanisme par la préfecture de Savoie le 26 décembre 2013 nous permet d'avoir accès et de donner un avis sur le SCOT Tarentaise Vanoise et les PLU de nos communes.

Aujourd'hui notre bulletin traite de sujets très variés, tant sur l'avenir de la montagne en général que sur celui de notre station, de ses richesses aussi bien que de sujets pratiques.

Il est rédigé et relu collectivement, et toutes propositions le concernant sont les bienvenues.

Désormais, il nous faut songer à l'élargissement de nos adhérents et au renouvellement du conseil d'administration en intégrant de nouvelles générations. La récente disparition de l'Association des Amis des Vernettes, pourtant fort dynamique, mais qui n'a pas pu trouver de volontaires successeurs, interroge :

Vous êtes concernés, mobilisez-vous, lancez-vous, participez, c'est indispensable pour l'avenir de l'AVP. !

Jean-François QUEST

1 - Actualités montagnardes

*11 Retour sur la grande concertation « Montagnes 2030 » de Mountain Wilderness



Quelles sont vos idées pour protéger et faire vivre les montagnes en 2030 ?

Lancée le 27 janvier 2025 la concertation a visé à recueillir les aspirations, les préoccupations et les propositions concrètes des citoyens, habitants, élus, acteurs locaux et amoureux de la montagne. Ce sont 2 397 propositions qui ont été formulées et plus de 435 000 votes qui ont été enregistrés à travers l'ensemble du territoire Français.

L'originalité de cette étude, menée par internet, a consisté à faire réagir les participants sur des propositions formulées par eux-mêmes. La restitution a eu lieu le 26 mai.

Ont ainsi été dégagées des propositions classées selon le degré d'approbation des participants : plébiscite ou controverse.

20 idées plébiscitées, 7 idées controversées

● Idée plébiscitée (> 5 propositions plébiscitées) ⚡ Idée controversée (> 5 propositions controversées)

Activités touristiques

- Accélérer la transition vers un tourisme plus durable
- Diversifier les activités touristiques pour une montagne "4 saisons"
- Interdire les vols d'hélicoptères de loisirs
- ⚡ Contraindre et limiter la pratique du ski alpin
- ⚡ Réduire le nombre de touristes et l'accès à la montagne

Nature et ressources

- Protéger et restaurer les écosystèmes montagneux
- Mieux protéger les ressources en particulier l'eau
- Renforcer l'importance des parcs naturels
- Encadrer les nuisances sonores en montagne
- Lutter contre les déchets sauvages
- ⚡ Interdire la neige artificielle
- ⚡ Mettre fin à la chasse en montagne

Logement et construction

- Cesser de construire de nouvelles infrastructures et logements touristiques
- Réhabiliter le bâti et les infrastructures existantes
- Favoriser le logement résidentiel en montagne
- Mieux gérer le démantèlement des équipements touristiques abandonnés
- ⚡ Limiter sinon interdire les résidences secondaires

Activités locales

- Développer une agriculture locale et respectueuse de l'environnement
- Renforcer le tissu économique local
- Renforcer les activités sociales et solidaires en vallées

Sensibilisation et promotion

- Sensibiliser la population à la nature et aux pratiques touristiques responsables
- Changer l'imaginaire d'une montagne "consommable"
- ⚡ Mettre fin aux événements sportifs comme les jeux Olympiques

Transports et mobilités

- Développer les mobilités durables en particulier le ferroviaire
- Renforcer les solutions de mobilités au sein des vallées
- ⚡ Limiter fortement l'utilisation de la voiture

Gouvernance

- Renforcer l'initiative des élus ainsi que la participation des populations locales dans les prises de décisions

On y voit que la demande de protection de la montagne est très nette et celle pour cesser de construire des logements touristiques est forte. A méditer par nos élus...

*12 Tourisme régénératif : une nouvelle approche pour la montagne

Le tourisme régénératif vise à **réparer et régénérer les milieux naturels et les communautés locales**. Inspiré des principes de la permaculture et des savoir-faire traditionnels, il repose sur plusieurs piliers : **implication des habitants, régénération des écosystèmes, expériences immersives et éducatives, adaptation au changement climatique**. Les stations de montagne et les acteurs du tourisme commencent à intégrer cette nouvelle philosophie. Voici quelques exemples concrets :

- **Reforestation, entretien, élagage des arbres et restauration des sols** : certaines stations comme Les Arcs ou La Plagne initient des programmes de plantation d'arbres pour lutter contre l'érosion et restaurer la biodiversité.
- **Pastoralisme et agroécologie** : en Savoie, des projets allient tourisme et agriculture régénérative, où les visiteurs participent à la préservation des alpages en accompagnant les bergers ou en soutenant des fromageries locales.
- **Hébergements et infrastructures positives** : certains refuges ou hôtels comme le refuge du Goûter dans le Mont-Blanc sont construits pour minimiser leur empreinte écologique, voire générer plus d'énergie qu'ils n'en consomment.

Expériences de tourisme participatif : des associations proposent aux randonneurs de contribuer à des chantiers de restauration de sentiers, à l'entretien de zones humides ou à l'observation de la faune sauvage pour enrichir les bases de données scientifiques.

Le tourisme régénératif en montagne est une opportunité unique de réinventer notre rapport aux territoires naturels. Plutôt que d'épuiser les ressources, cette approche vise à les réparer et les valoriser, pour qu'elles bénéficient à la fois aux générations actuelles et futures.



Le tourisme régénératif permet de transformer l'image du voyageur, qui devient un acteur du territoire plutôt qu'un simple consommateur. Participez à des activités engagées, à des projets de restauration écologique. Soutenez l'économie locale, Optez pour une mobilité douce, Sensibilisez et partagez vos expériences, pour inspirer d'autres voyageurs à adopter cette démarche.

2-Actualités de Peisey-Vallandry

*21 Temps forts de la saison estivale

*Coupe de France, enduro séries : 12-13 juillet

*Montée cycliste du 14 juillet, Landry-Vallandry, par le club vélo Intense Project de Landry

*Pèlerinage des Vernettes le 16 juillet

*Festival de musique des Arcs du 13 au 25 juillet

*Festival du vélo du 18 au 25 juillet, version élargie du Festival du voyage à vélo : ateliers de réparation, animations, conférences,

*Les Scènes Estivales du 27 juillet au 1^{er} août

*Xplore films tour : 1^{er} août, cinéma de plein air à Rosuel

*Concert Festival baroque de Tarentaise le 6 août Eglise de Peisey

***Sortie Nature et Assemblée Générale de l'AVP le 12 août**

- *Concert ombres et lumières, (ex Amis des Vernettes) : 13 août Eglise de Peisey
- *Fête du Costume et de la Montagne à Peisey le 15 août
- *Semaine des Pitchouns : 16 au 22 août, animations pour enfants.
- *Journées du Mieux-être du 27 au 30 août
- *Croq Rando le samedi 6 septembre.

22-Nouvelles des Vernettes

Reprise du gardiennage des Vernettes

A compter du dimanche 11 mai 2025, la chapelle de Notre Dame des Vernettes a été ouverte tous les jours de 13h30 à 17h.

A partir du 15 juin 2025, le gardiennage complet sera repris avec une présence de gardiens tous les jours logés dans le petit refuge. C'est la Paroisse de Bourg Saint Maurice qui assure le planning sur inscription, avec un programme de bénévoles déjà opérationnel jusqu'en novembre.

Le pèlerinage aura lieu comme chaque année le 16 juillet.



NOTRE-DAME
DES VERNETTES

La « Chorale des Amis des Vernettes »

Malgré la dissolution de l'Association des Amis des Vernettes, l'organisation d'une chorale composée de bénévoles peiserots et résidents secondaires est assurée par deux chefs de cœur Géraldine Escande (qui secondait depuis quelques années Françoise Ottmann) et Blandine Collardeau.

Un concert gratuit sur le thème « Ombres et lumières » aura lieu le mercredi 13 août en l'église de Peisey-Nancroix. Les répétitions auront lieu de 18h à 20h du 5 au 12 août



Les dons recueillis à cette occasion seront versés à la paroisse pour les frais d'entretien et de gardiennage du sanctuaire. Pour information ou si vous souhaitez y participer, contactez Geneviève GAUFILLET au 06 37 83 78 80

23-Evolution des remontées

Changement du télévillage Lonzagne : le point

Dans le n°99, nous vous indiquions que l'Autorité environnementale avait demandé à ADS de rédiger un nouveau dossier tenant compte des recommandations formulées, et que la mairie de Peisey-Nancroix était en discussion avec les propriétaires fonciers concernés.

Les discussions sur le statut du foncier au long de l'emprise de la future télécabine ont bien avancé. Un géomètre expert est intervenu pour effectuer de nouveaux bornages, qui va

conduire à certaines modifications cadastrales avant mise en forme finale et signature des conventions de servitude. L'enquête publique demandée par l'Autorité Environnementale ne devrait intervenir qu'une fois ces conventions agréées. En parallèle une modification du dossier de déclaration environnementale DAET (par ADS) pourra être déposée, une fois obtenue l'approbation de toutes les copropriétés.

Nous devrions en savoir plus cet été.

La nouvelle télécabine à Villaroger sera opérationnelle à Noël 2025

Les deux télésièges de Replat et de Plan des Violettes ont vécu leurs dernières remontées, le dimanche 30 mars 2025 après 43 ans d'existence à Villaroger,

Le nouvel équipement, semblable à celui de Vallandry, comprendra quarante cabines de dix places, une réduction de moitié des pylônes existants, une montée de 6 minutes et 45 secondes jusqu'au plan des Violettes à 2 100 mètres d'altitude contre 20 minutes précédemment, et une conservation du télésiège Droset pour aller sur Arc 2000.

Sept mois et demi de construction, « un record du monde »

La commune va investir pour construire le bâtiment d'accueil de la télécabine, « Cet ascenseur valléen possède le gabarit pour transporter des vélos et ainsi développer notre destination l'été », se réjouit Alain Emprin, le maire de Villaroger.

Du montage de la gare d'arrivée en juin jusqu'à l'ouverture de la télécabine le 20 décembre 2025, les travaux devront s'opérer à vitesse grand V.

Les impacts environnementaux

« Nous essaierons d'impacter le moins possible les abords de la télécabine, dans le respect de la biodiversité », indique Aurélie Lévêque, directrice du domaine Les Arcs-Peisey-Vallandry-Villaroger chez ADS.



De nombreux espaces de Villaroger sont protégés, avec le parc, la réserve naturelle et la forêt de Ronaz qui nous sépare de Bourg-Saint-Maurice. Le projet de la nouvelle télécabine a connu des embûches, en raison du caractère environnemental qui en découlait. Les gagées, ces plantes jaunes rares dans la région, mais abondantes à Villaroger, ont été déplacées et seront suivies pour qu'elles prospèrent en toute tranquillité.

Les discussions avec l'Office national des forêts ont également porté sur les nids d'oiseaux dans les pylônes existants, le reboisement de plus de 3 000 arbres, la création d'une zone humide, et l'abandon de pistes pour réduire l'impact sur les milieux naturels. Des aménagements pour le tétras-lyre seront également développés. La télécabine s'habillera de « lignes de vie » formant des dessins de plantes, d'animaux et d'insectes, métaphore de l'équilibre de la nature. Un clin d'œil esthétique à la réserve naturelle des Hauts de Villaroger



*24-Nouvelles immobilières

A Vallandry,

*Le PC du programme « Hameau de la Vallée » annulé par décision du 7 mai 2025

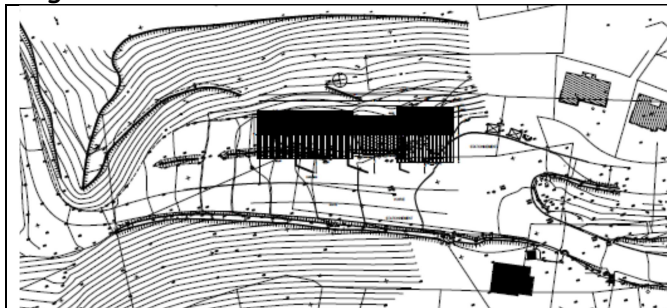
Ce projet situé au nord des Chalets de Vallandry a fait l'objet de deux recours conjoints : par les chalets de Vallandry (Me MILLET) et par la copropriété EDELWIEISS (Me MARTIN).

Le Tribunal Administratif retient que les vices retenus sont tels que le projet ne peut être régularisé sans bouleverser sa nature même, et il décide d'annuler purement et simplement le permis notamment pour méconnaissance du PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels) compte-tenu des affouillements prévus et de l'insuffisance de l'attestation de prise en compte des risques ;

La Commune est condamnée à verser aux requérants la somme de 1.800 euros en application de l'Article L. 761-1 du CJA.

*Le haut de Vallandry côté Les Arcs évolue :

- un chalet individuel est en cours de construction face au Tétraz, livrable fin 2025.
- agrandissement du bâtiment de l'AFU au nord de la station avant le tournant



-le bâtiment de l'AFU des services techniques, sera agrandi avec extension : garage, + zone, lavage + stockage carburant



-une résidence des saisonniers fait l'objet d'un PC en cours d'instruction dans l'espace en retrait, à côté de l'AFU, juste avant le tournant vers le bâtiment des dameuses d'ADS

Autres projets :

- Le projet de MV Résidences sous le cinéma fait l'objet de recours en cours d'instruction.
- le dossier de sur-élévation et de transformation de l'hôtel EMERAUDE en résidence de tourisme est en cours d'instruction.

A Plan-Peisey,

*Le tout nouvel immeuble « le Quartz » sous l'hôtel de la Vanoise est géré par Terrésens.

La Compagnie des Alpes a annoncé, le 28 avril, l'acquisition de 33 % du promoteur **lyonnais** Terrésens, spécialiste des résidences hôtelières en stations. L'opération renforce la stratégie « lits chauds » de la Compagnie des Alpes, déjà initiée avec MMV. Le partenariat entre MMV et Terrésens, lancé en janvier 2024, vise à optimiser la gestion locative. Cette alliance s'inscrit dans la préparation des stations alpines à l'accueil des Jeux d'hiver 2030.

* La réhabilitation du centre commercial du Haut de Peisey serait retardée en raison de la difficulté à trouver des entreprises disponibles. Les appartements situés au-dessus de l'ancien centre commercial sont en vente en pleine propriété chez IDYLIM sous l'appellation « Le Carré des Cimes ». Le même promoteur annonce sur son site des appartements encore disponibles aux Cristaux Blancs voisins.

*Le projet « Miroirs de Bellecôte », de la société EDIFIM.

Situé au-delà de l'immeuble Plein Sud, ce projet de 9025 m² a fait l'objet d'une requête en annulation auprès du Tribunal Administratif par des voisins et par notre association en date du 9 août 2023.



Nous avons reçu plusieurs réponses en défense du promoteur et de la mairie, ce qui a provoqué 4 mémoires en défense successifs de notre avocate, et ont abouti finalement au dépôt d'un permis modificatif en date du 20 octobre 2024.

L'affaire a été présentée en audience au Tribunal Administratif le 20 mai 2025 par Madame la Rapporteuse Public qui a retenu un vice d'illégalité de nature à entacher le permis de construire tiré de l'incompatibilité avec le DOO du SCOT Tarentaise Vanoise quant au dépassement des m² STP attribué à la commune.

Elle conclut en invitant les juges à accorder un délai de 6 mois au promoteur pour régulariser le projet par un nouveau permis modificatif.

Le promoteur a indiqué que le délai de 6 mois était trop court et a demandé un délai supplémentaire.

L'affaire a été mise en délibéré

Notre avocate a produit une note en délibéré s'appuyant sur de récentes jurisprudences pour demander l'annulation pure et simple du permis.

A suivre donc...

*25-Maintien des taxes communales

Les taux des taxes communales sont inchangés par rapport à l'année dernière :

Décisions du	Peisey-Nancroix 07/04/2025	Landry 25/03/2025
Taux Taxe Foncière	23,83%	25,30%
Taux Taxe d'Habitation	13,37%	13,37%
Majoration de la TH	40%	60%

La différence des taux de ces majorations de la TH est liée au souhait des 2 communes d'harmoniser les montants en valeur absolue, en raison de bases servant aux calculs, plus élevées à Peisey-Nancroix qu'à Landry.

Lors de notre dernière assemblée générale de l'été 2024, il avait été demandé de s'assurer de la validité de la délibération du conseil municipal instituant la majoration de la THRS, alors que les deux communes sont en zone non tendue selon l'arrêté du 5 juillet 2024 pris en application de l'article D. 304-1 du code de la construction et de l'habitation.

Maitre MILLET, consultée, indique que la délibération est très difficilement contestable car ce classement correspond à des critères proches mais distincts que le juge administratif se refuse à priori à assimiler.

3-En savoir plus sur notre environnement naturel

31-Lacs d'altitude : peut-on s'y baigner ?

L'altitude minimum communément admise pour parler de lac d'altitude est de 1600 m.

Non, il n'est pas interdit de se baigner dans les lacs de montagne sauf en cas d'information spécifique et en fonction des arrêtés préfectoraux ou municipaux, mais cela est fortement déconseillé, aussi bien pour préserver la qualité du milieu que pour la santé humaine.

Les enjeux qui pèsent sur la protection des lacs méritent que nous leur portions tous un intérêt et du respect, et plus encore dans un cœur de parc national, au risque de perdre un pan entier de notre patrimoine commun pour le seul bénéfice du loisir.

Les lacs d'altitude sont des milieux particulièrement sensibles et les modifications d'origine humaine peuvent fortement perturber leur fonctionnement naturel. Même en trempant ses pieds au bord d'un lac, cela n'est pas sans conséquences sur le milieu naturel : la crème solaire et les produits nettoyants polluent l'eau, remuer le fond du lac perturbe la vie aquatique, le piétinement des rives engendre leur érosion.



La qualité des eaux des lacs n'est pas contrôlée, ce qui peut représenter un risque pour la santé humaine. Un lac peut avoir fait l'objet d'une contamination microbienne ou peut présenter une quantité excessive de cyanobactéries et de microalgues. Des animaux morts peuvent par exemple polluer les torrents en amont ou les lacs eux-mêmes.

La pêche est une activité ancienne qui est réglementée dans le Parc national de la Vanoise (dans les lacs et cours d'eau). La baignade n'est pour l'instant pas réglementée. Avec les études récentes sur l'impact du poisson, il n'est pas impossible que l'on limite encore plus voire que l'on désempoisonne certains lacs.

*32-Exposition «Là eau, L'eau, les glaciers et nous » à Rosuel, maison du Parc de la Vanoise

A la découverte des glaciers de Vanoise, véritables châteaux d'eau naturels, au cœur du cycle de l'eau. Une exposition pour comprendre comment ces géants ont façonné nos paysages, soutiennent la vie et ce qu'ils nous révèlent sur le climat de demain.

Avec l'exposition, partez pour un voyage au cœur du cycle de l'eau, là où tout commence : sur les sommets glacés de la Vanoise. Glaciers, torrents, lacs d'altitude, biodiversité... vous dévoilent les secrets d'un monde en perpétuel mouvement et éclairent les enjeux vitaux liés à l'eau. Explorez comment les glaciers façonnent nos paysages, alimentent nos rivières et abritent des espèces remarquables. Découvrez comment le changement climatique bouleverse ce fragile équilibre et pourquoi ces géants silencieux sont nos meilleurs indicateurs de l'avenir.

Accès libre et gratuit durant les horaires d'ouverture au public de la Maison du Parc de Rosuel : Tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 18h

*33-Bonne adresse : l'observatoire de la biodiversité en Savoie

Le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie (CEN Savoie) est une association Loi 1901 au service de la biodiversité savoyarde, créé en 1991 par l'État, le Département, des associations de protection de la nature, des établissements publics (Fédération de Savoie pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, Fédération départementales des chasseurs de Savoie, Office national des forêts, Chambre d'agriculture, Parc National de la Vanoise) ainsi que l'association des maires qui font partie de son Conseil d'administration	
--	---

Le Conservatoire emploie une équipe de 21 personnes chargées de la mise en œuvre des actions (inventaires, maîtrise foncière, gestion, sensibilisation, communication...) définies par le Conseil d'administration.

Le CEN Savoie a deux objectifs statutaires :

- Technique : sauvegarder et gérer les milieux naturels du département de la Savoie qui présentent une richesse floristique et faunistique reconnue ;
- Pédagogique : porter à connaissance de tous publics les éléments constitutifs de ce patrimoine.

L'Observatoire de la biodiversité de Savoie mutualise les connaissances de multiples partenaires et les met à disposition à l'adresse : <https://www.biodiversite-savoie.org>

4-Innovations

*41- Travelski et train de nuit

Dès l'hiver prochain, un train de nuit fera l'aller-retour une fois par semaine entre Paris et Bourg-Saint-Maurice en Tarentaise. Une liaison nocturne qui sera réservée exclusivement aux clients de Travelski, filiale de la Compagnie des Alpes et spécialiste de la réservation de ski à la carte sur Internet avec une offre packagée sur mesure.

Pour embarquer dans ces "Travelski Night Express" affrétés par la jeune entreprise d'exploitation ferroviaire Pegasus Trains, il faudra avoir souscrit à une offre tout compris : le transport, l'hébergement, le forfait, pour aller skier sur l'un des domaines de la Compagnie des Alpes en Tarentaise. Ces trains de 660 couchettes partiront le vendredi soir de Paris pour une arrivée en Tarentaise tôt le samedi matin. À raison d'une rotation par semaine pendant toute la saison, cela représente 9.200 voyageurs.

Une initiative bienvenue quand on sait que lors d'un séjour au ski, le transport représente plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre.

L'offre est limitée, mais le retour de lignes régulières est d'autant plus important dans la perspective des Jeux olympiques de 2030 dans les Alpes françaises

42- La SNCF renforce son offre TGV vers la Tarentaise pour cet été

SNCF Voyageurs renforce son offre TGV INOUI vers la Tarentaise en ajoutant 5 000 places cet été. Du 12 juillet au 10 août 2025, un aller-retour supplémentaire reliera chaque week-end Paris à Bourg-Saint-Maurice avec des arrêts à Chambéry Challes-les-Eaux, Albertville, Moûtiers Salins Brides-les-Bains, Aime-la-Plagne et Landry.

Paris Bourg-Saint-Maurice	Bourg-Saint-Maurice Paris	
Samedi	Samedi	Dimanche
7h46 – 12h50 14h48 – 20h03 *	14h47 – 19h46	8h32 – 13h14 *

*Offre estivale

L'offre TGV, qui dessert les principales gares de la vallée, est lancée à titre expérimental pour répondre à l'engouement pour la montagne l'été. Les billets sont déjà en vente sur les canaux habituels

*43-Et si la randonnée assistée révolutionnait la pratique de la randonnée ?



L'E-Hike est présenté comme un assistant à la marche sophistiqué développé par Decathlon.

Contrairement aux exosquelettes encombrants souvent vus dans la science-fiction, l'E-Hike se distingue par son design compact et discret. Cet appareil est principalement composé d'un sac à dos de 28 litres équipé de plusieurs fonctionnalités destinées à alléger l'effort fourni lors de longues marches.

Une ceinture entourant le bassin et des supports pour les cuisses viennent compléter ce dispositif ingénieux.

En moyenne, l'**E-Hike** aide à réduire d'environ 25% l'effort exercé sur les jambes.

Les avantages de l'assistance électronique en randonnée

Le principal avantage de l'E-Hike réside dans sa capacité à prolonger le temps passé en randonnée sans ressentir d'épuisement excessif. Cette assistance permet non seulement d'améliorer l'endurance mais aussi de rendre la montée des côtes plus agréable et moins éprouvante. Ainsi, discuter tout en avançant devient possible, même en pleine ascension.

En outre, l'E-Hike peut être particulièrement bénéfique pour les personnes ayant des limitations physiques ou celles en rééducation. L'effort réduit peut favoriser une meilleure pratique de la marche sans risquer de surmener les muscles et les articulations. C'est une avancée remarquable qui permet d'inclure un public plus large dans les activités de randonnée, y compris ceux qui étaient jusque-là freinés par leurs capacités physiques limitées.

Decathlon devrait proposer dans le futur cet exosquelette en location, plutôt qu'à la vente.

5-Vie de l'association

***51-Journée de l'AVP et Assemblée Générale**

Elle aura lieu le mardi 12 août 2025

En projet cette année le programme suivant sous réserve de confirmation.

Avec la participation de l'Association Nature en Tarentaise :

10h-12h : sortie nature :

12h30-14h : déjeuner au restaurant (plutôt à Vallandry, proche du lieu de l'AG)

14h30-17h30 : salle polyvalente de Vallandry (entrée cinéma) AG de l'association ouverte à tous

L'AG serait précédée d'une intervention d'1/2 h pour présenter votre association et ses activités

Vous recevrez courant juillet la convocation officielle à l'AG ainsi que le programme définitif

***52-Appel à bénévoles pour la coupe de France Enduro Series**

La Coupe de France Enduro Series est de retour le samedi 12 et le dimanche 13 juillet 2024.

Programme prévisionnel des épreuves VTT et VTTAE

- vendredi entre 18h et 22h : retrait des dossards - pas de retrait le samedi

- samedi : jour 1 de course - reconnaissances et spéciales chronométrées

- dimanche : jour 2 de course - reconnaissances et spéciales chronométrées

Les personnes intéressées pour découvrir les coulisses de l'événement peuvent contacter l'Office de Tourisme de Peisey-Vallandry

***53-Adhésion et Reçu fiscal**

Nous vous recommandons de télécharger immédiatement votre reçu fiscal dès que vous avez la confirmation mail de votre cotisation.

Pour adhérer ou renouveler son adhésion, dès à présent, utilisez le lien :

<https://avp-association-du-ponthurin.assoconnect.com/collect/description/509024-l-adhesion-a-l-avp-pour-l-annee-2025>

Bon été en montagne !